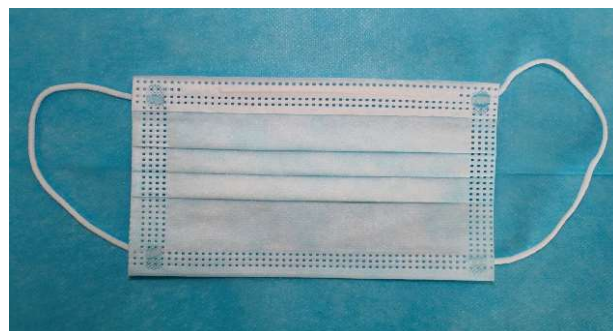
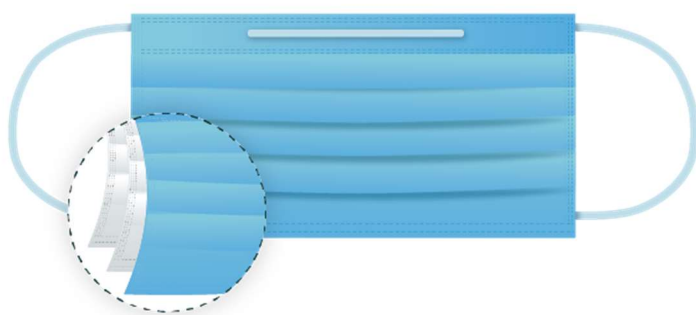


## 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

<b>Nom du produit</b>	Masque chirurgical type II, non stérile, à usage unique Référence: BM-2001
<b>Fabriquant</b>	Belgium Mask SRL Rue du Bosquet, 8A 1400 Nivelles - Belgique
<b>Téléphone</b>	+32 67 287540
<b>Mail</b>	<a href="mailto:sales@belgium-mask.be">sales@belgium-mask.be</a>
<b>Site</b>	<a href="http://www.belgium-mask.com">www.belgium-mask.com</a>

## 2 DESCRIPTION

Masque chirurgical de type II, non stérile et à usage unique. Il est composé de 3 plis reprenant 2 couches extérieures non tissées et une couche intermédiaire constituée d'un matériau filtrant. Il est muni de deux élastiques soudés par ultrasons pour la fixation sur les oreilles et d'une barrette nasale pour l'ajustage au niveau du nez.



## 3 CARACTÉRISTIQUES

CARACTÉRISTIQUES		SPÉCIFICATIONS	
<b>Matériaux</b>	Corps du masque	Couche extérieure (bleu clair)	PP Spunbonded nonwoven, 25 g/m <sup>2</sup>
		Couche filtrante	PP Meltblown, 25 g/m <sup>2</sup>
		Couche intérieure (blanche)	PP Spunbonded nonwoven, 25 g/m <sup>2</sup>
	Elastiques	Polyester/spandex (blanc)	
	Barrette nasale	Fil aluminium, enrobage PVC (blanc)	
<b>Dimensions</b>	Corps du masque	longueur	175 mm
		largeur	97 mm
	Barrette nasale	longueur	95 mm
	Elastiques	longueur	200 mm
		diamètre	2.5 mm

Sans latex, sans fibre de verre.

## 4 CONFORMITÉ

- Classé comme dispositifs de classe I conformément à la règle 1 de l'annexe VIII du règlement sur les dispositifs médicaux 2017/745 tel que modifié.
- Conforme au règlement sur les dispositifs médicaux 2017/745 tel que modifié.
- Conforme aux exigences générales pertinentes de sécurité et de performance énoncées à l'annexe I du règlement sur les dispositifs médicaux 2017/745 tel que modifié.
- Conforme à la norme EN 14683 Classe 1, type 2 (contrôlé par Centexbel)
  - EFB (efficacité de filtration bactérienne)  $\geq 98$  % pour des particules de plus de 2.8 microns.
  - Pression différentielle (respirabilité):  $< 40$  Pa/cm<sup>2</sup>
  - Propreté microbienne:  $\leq 30$  ufc/g
- Attention, ce produit n'est pas un équipement de protection individuelle (EPI), il ne protège pas contre l'inhalation de très petites particules en suspension dans l'air. Pour se protéger contre les particules solides ou liquides en suspension dans l'air, il convient d'utiliser un masque de protection respiratoire de type FFP conforme à la norme EN 149 : 2009 (directive 89/686/CEE).

## 5 ORIGINE

Fabriqué en Belgique, à Nivelles avec des matériaux issus de la communauté européenne.



## 6 CONDITIONNEMENT

Boîte de 50 masques, ensachetés par paquet de 10 pièces.  
Conditionnement par carton de 40 boîtes

**Dimension des boîtes (50 pc):** L x l x h: 190 x 100 x 90 mm

**Dimension des cartons de conditionnement (2000 pc):** L x l x h : 540 x 400 x 400 mm

**Quantité max par euro palettes de 1200 x 800 mm:** 40000 pc

## 7 STOCKAGE

Stocker dans un endroit sec et propre.

Garder les masques emballés sous film plastique le plus longtemps possible.